CERTIFICATION Information

Un bulletin d'information du Groupe CSA

**N$^{o}$ de réf. I15-033**

**Appareillage industriel de commande n$^{o}$ 44**

*(remplace les avis de certification sur l'électricité n$^{os}$ 500 et 500a et le bulletin d'information sur l'Appareillage industriel de commande n$^{o}$ 10, n$^{o}$ de réf. I03-030)*

**Les produits déjà certifiés ne sont pas touchés par cet avis**

**Le 17 février 2015**

**Présentez votre demande d'évaluation dès maintenant**

Nous annonçons : la publication de la deuxième édition de la norme CSA C22.2 n$^{o}$ 190-14, Condensateurs – Correction du facteur de puissance

Classe n$^{o}$ : 9071 01, CONDENSATEURS - Pour la correction du facteur de puissance
9071 46, CONDENSATEURS - Type composant

Pour acheter la norme, visitez nous à www.shop.csa.ca

**Qui est visé ?**

Tous les fabricants de condensateurs destinés à la correction du facteur de puissance.

**Que devez vous faire ?**

1. Ce document fait état de modifications à la certification qui ne visent pas vos produits certifiés.
2. Veuillez communiquer avec le personnel technique de la CSA si vous avez des questions ou si vous voulez obtenir des renseignements concernant cette publication et la façon dont elle s'applique à vous.
3. Si vous souhaitez faire évaluer de nouveaux produits selon les modifications, il vous suffit de lancer un projet de certification en vous adressant à notre Centre des services à la clientèle au 1 866 797-4272. Vous devrez nous soumettre la documentation à l'appui*. Si des essais doivent être effectués, nous vous indiquerons le nombre d'échantillons nécessaires.

*Incluant les informations techniques, le nom et l'adresse de l'entreprise, l'emplacement des usines et le numéro de dossier de la CSA ou le numéro du contrat principal (si un tel numéro a été attribué), ainsi que toute autre documentation pertinente.

**Approbations :**

Les condensateurs destinés à la correction du facteur de puissance peuvent être soumis en tout temps en vue d'être certifiés par la CSA en vertu de la norme CSA C22.2 n$^{o}$ 190-14. Cette édition de la norme, qui est entrée en vigueur le 30 janvier 2015, remplacera toutes les éditions précédentes de la norme ainsi que la L.I.T. D-26.

**Historique et justification :**

Ce bulletin d'information annonce la publication de la norme CSA C22.2 n$^{o}$ 190-14, qui remplace l'édition précedente C22.2 n$^{o}$ 190-85 et la L.I.T. D-26. La L.I.T. D-26 sera désormais retirée.

**Principales modifications :**

Voir la pièce jointe n$^{o}$ 1.

---

Pour toute question relative à votre dossier ou à vos produits, veuillez vous adresser à l'associé du personnel technique du Groupe CSA qui s'occupe de votre dossier.
Allez à http://www.csagroup.org/us/en/services/testing-and-certification/certified-product-listing?language=caFr et entrez votre numéro de contrat principal ainsi que les numéros de classes associées avec ce bulletin d'information pour visualiser vos produits certifiés.

**Pour des questions techniques sur ce bulletin d'information**

Communiquez avec Jean-Pierre Boivin
par téléphone au 514.428.2432, télécopieur au 514.694.5001
ou courriel au jean-pierre.boivin@csagroup.org

Rendez-vous au www.csagroup.org Cliquez sur Communiquez avec nous pour parcourir la liste de nos bureaux et partenaires


© Association Canadienne de Normalisation. Tous droits réservés.

# **Pièce jointe n$^{o}$ 1**

Principales modifications

La nouvelle édition de la norme comprend :

- des exigences pour les pièces constitutives des condensateurs – à autoprotection (L.I.T. D-26);
- l'ajout d'une nouvelle référence à l'article 5.1.5 à la norme C22.2 n$^{o}$ 94.2, Enveloppes pour appareillage électrique : Facteurs ambiants;
- des essais des condensateurs unitaires ayant une tension nominale de plus de 1 000 V harmonisés avec la norme CSA C60871-1; et
- d'autres modifications d'ordre rédactionnel.